

# Réenclencher un cercle vertueux de croissance de l'emploi et de la population

**E**n ce début 2015, de nouvelles filières économiques (aéronautique, nucléaire, leds, énergies renouvelables) émergent dans la Meuse, démontrant que son industrie est capable de se régénérer. Ces filières s'ajoutent aux atouts traditionnels du département (mécanique, métallurgie, artisanat, agriculture, IAA, forêt...), à de nouvelles ambitions touristiques et à une organisation rationalisée du territoire, portée par les intercommunalités. Ces nouvelles forces sont les bienvenues, car il s'avère nécessaire de réenclencher la croissance économique pour entraîner celle de la population. En effet, le département doit faire face à de multiples défis : recul de l'emploi, hausse du chômage, démographie en berne, vieillissement amorcé et montée de la pauvreté-précarité.

Philippe Debard, Insee Lorraine

Les années 2008-2009 constituent une période de rupture pour le département de la Meuse, marquée par une baisse de l'emploi et de la population, sur fond de crise économique et par la suite de départs de militaires. L'émergence récente de nouvelles industries redonne un certain optimisme bien utile pour relever d'autres défis démographiques et sociaux.

## Aéronautique, nucléaire, leds : nouvelles industries

Le développement de l'aéronautique et des services à l'industrie nucléaire, la fabrication de leds et de biocarburants, la biomasse et l'éolien, ouvrent de nouvelles voies industrielles, porteuses de projets pour les territoires qui les accueillent.

L'arrivée de Safran, Albany et Concordia Fibers à Commercy symbolise le décollage d'une filière aéronautique, qui se révèle particulièrement stratégique. L'aéronautique est en effet une des activités industrielles qui se développent le mieux en France et qui est capable d'en entraîner d'autres dans son sillage (mécanique, recherche, etc.). Des formations spécifiques sont mises en place au lycée local et un centre de formation international du groupe belge Cockerill Maintenance Ingénierie (CMI) est créé. Cela permet en outre à Commercy d'apparaître pleinement dans le projet de Vallée européenne des matériaux, de l'énergie et des procédés.

Le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) de Bure-Saudron est à l'origine d'une filière de services à l'industrie nucléaire entre Meuse et Haute-Marne. Celle-ci comprend également une plateforme logistique de pièces de rechange du parc nucléaire français à Velaines, ainsi que les archives industrielles d'EDF et d'Areva à Bure et Houdelaincourt.

L'implantation de Shenan Group près de Verdun marque l'arrivée du leader chinois de la production de leds, mais ouvre aussi sur une perspective de partenariat pour un centre de recherche et développement avec Arelis, à proximité de la gare de Meuse-TGV.

Enfin, avec 38 parcs éoliens d'une puissance totale raccordée de 389 mégawatts, deux méthaniseurs et l'unique site lorrain de production de «biocarburants de 1<sup>ère</sup> génération», la Meuse, avec une importante production locale d'énergie renouvelable, s'oriente résolument vers la transition énergétique.

## Agriculture et IAA : un socle traditionnel et pérenne

Au côté de ces nouvelles filières économiques, l'agriculture meusienne apparaît comme un atout traditionnel. Basée sur la polyculture-élevage (notamment blé, orges, colza, viande et lait), elle emploie 6 875 actifs, soit 10,7 % des emplois du département, mais est aujourd'hui confrontée à des mutations.

Les exploitations sont toujours plus grandes, avec davantage de formes sociétaires. Le développement de l'informatisation, des circuits courts et du bio, des demandes sociétales, influe sur les modes de production, de contractualisation et de commercialisation, où l'incertitude est devenue la règle.

En aval, 250 établissements emploient plus de 2 400 salariés dans l'industrie agro-alimentaire (IAA), notamment dans des fromageries qui s'inscrivent dans une filière complète avec le lait. À la veille de la fin des quotas laitiers, prévue pour avril 2015, le développement des exploitations et le maintien du tissu industriel dans cette dynamique s'imposent, car agriculture et agro-

alimentaire constituent un réservoir d'emplois qui compte.

## Forêt : une ressource à mieux valoriser

La forêt meusienne est elle aussi enracinée dans le territoire. Un million de mètres cubes de bois ont été récoltés en 2013. La filière forêt-bois emploie près de 2 700 personnes en 2011.

Toutefois, les entreprises de transformation peu nombreuses et de petite taille, une forêt privée trop morcelée, limitent la valorisation locale de la production, alors même que la demande de bois augmente. Face aux pressions naturelles, économiques et animales qui la fragilisent, il apparaît urgent d'instaurer une stratégie de plantations, de gestion plus dynamique et de production de long terme. Pour la Meuse comme pour la France, il convient de refaire de la filière bois un atout en l'aidant à mieux tirer parti de son potentiel.

## Artisanat : des traditions bousculées

L'artisanat, avec plus de 2 600 entreprises et près de 11 000 emplois, occupe une place essentielle dans l'économie locale, notamment en zone rurale et à travers les métiers du bâtiment et des services. La formation des hommes demeure au cœur des préoccupations, tant pour la conduite, que pour la transmission et la reprise des entreprises.

Le développement des statuts juridiques vers plus de formes sociétaires et d'auto-entrepreneurs illustre la transformation du secteur vers un artisanat de moins en moins «classique». Dans ses activités, il doit désormais intégrer la maîtrise énergétique, le développement durable et les outils informatiques où Internet vient bousculer les

habitudes et remettre en cause les situations acquises.

### Emploi public : surreprésenté mais vulnérable

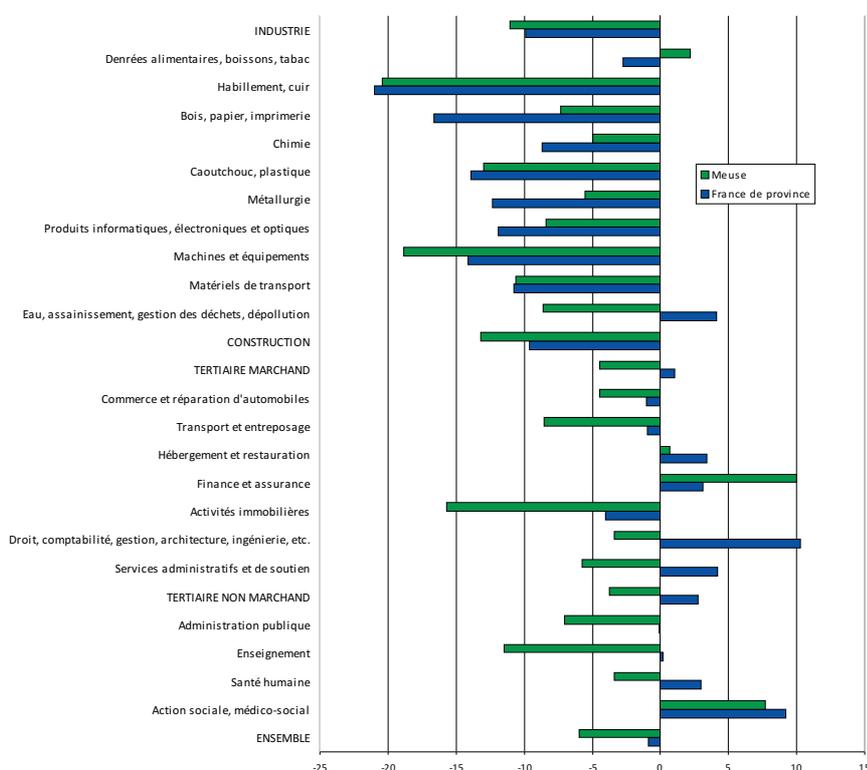
La fonction publique emploie 18 200 personnes fin 2011, soit plus d'un emploi sur quatre. Près de la moitié de ses agents travaillent dans la fonction publique d'État, où la Défense et la Justice représentent des spécificités meusiennes. La fonction publique hospitalière en emploie 27 %, notamment dans les centres hospitaliers de Verdun et de

Bar-le-Duc. Enfin, 24 % exercent dans la fonction publique territoriale, surtout à Bar-le-Duc, chef-lieu du département.

Cet édifice reste toutefois vulnérable. Entre 2008 et 2013, les effectifs salariés de l'action sociale ont progressé de 8 %. À l'inverse, ceux de l'enseignement ont chuté de 12 %. L'emploi public est par ailleurs dépendant de politiques nationales, comme l'a montré le redéploiement des armées qui a entraîné la dissolution du 8<sup>e</sup> RA à Commercy en 2013. Enfin, il reste tributaire d'un financement public incertain ou amené à se réduire.

### 1 Recul de l'emploi salarié dans tous les secteurs, sauf IAA, finance-assurance et action sociale

Évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2013 (%)



Source : Insee, estimations annuelles d'emploi 2008 (définitives) et 2013 (provisoires)

### Un cadre de vie préservé

Avec des paysages remarquables et des écosystèmes diversifiés, le patrimoine environnemental meusien constitue un atout à préserver pour la qualité de vie de ses habitants et visiteurs. Ceux-ci peuvent profiter d'un cadre champêtre propice à la détente avec de larges espaces naturels et forestiers, un relief de côtes, des plans d'eau, les vallées de la Meuse et de la Saulx, etc.

Les inventaires du patrimoine naturel recensent 2 260 km<sup>2</sup> de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou de zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), ainsi que 659 km<sup>2</sup> d'habitats naturels d'intérêt communautaire (Natura 2000).

La partie ouest du Parc naturel régional de Lorraine y couvre une superficie de près de 800 km<sup>2</sup>, et une «étude d'opportunité et de faisabilité» a été engagée pour un nouveau Parc naturel dans l'Argonne.

Enfin, 5 000 associations et 29 000 bénévoles animent la vie artistique, les loisirs, l'environnement, les sports et le social, tout en étant aussi un engagement symbole de participation à la vie citoyenne.

### Tourisme : de nouvelles ambitions

Le tourisme ne représente que 1 450 emplois à son plus haut niveau d'activité en juillet-août.

Le tourisme de mémoire est la première motivation de visite de la destination «Meuse». En 2014, dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, la fréquentation touristique est en forte hausse. La demande de classement des principaux sites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, si elle aboutit, serait une garantie de visibilité internationale et un label pour continuer à susciter l'intérêt quand l'effet centenaire sera retombé.

Le renouveau de Madine, entamé en 2013, est également porteur de nouvelles ambitions. Il vise à redonner à la base de loisirs une véritable vocation d'outil de développement touristique et économique au centre de la Grande Région, qui constitue avec les Pays-Bas le cœur de cible de la clientèle touristique habituelle du département.

### Des emplois hors du département

La relative proximité des agglomérations du Sillon lorrain, de Saint-Dizier (52), de la Belgique et du Luxembourg offrent des opportunités d'emplois aux actifs meusiens. Ainsi, 16 300 d'entre eux (soit 21 %) ont un emploi hors du département en 2011, dont 3 150 en tant que travailleurs frontaliers. En sens inverse, 6 700 personnes travaillent dans la Meuse sans y résider.

Ce déséquilibre entre actifs sortants et entrants résulte d'un manque d'emplois dans le département, voire d'une réduction de ceux-ci. Néanmoins, il signifie aussi que la Meuse est un territoire attractif pour des actifs qui ont décidé d'y habiter tout en travaillant ailleurs. Ainsi, 700 travailleurs frontaliers de nationalité belge vivent dans la Meuse en 2011.

Pour les actifs meusiens, le recours à un véhicule pour les trajets domicile-travail reste largement majoritaire. Aussi, pour continuer à profiter de ce marché du travail transdépartemental et transfrontalier, le maintien de dessertes routières, mais aussi ferroviaires, performantes, vers les pôles d'emploi extérieurs s'avère particulièrement prégnant.

### Recul de l'emploi et forte montée du chômage

Le constat jusqu'ici encourageant d'une Meuse qui se renouvelle ou s'appuie sur ses atouts traditionnels pour rebondir ne doit cependant pas masquer un certain nombre d'autres difficultés.

En 2013, la Meuse compte 64 000 emplois. Toutefois, entre 2008 et 2013, plus de 3 000 postes ont disparu, notamment 1 200 dans l'industrie (soit -10 %) et presque autant de militaires.

L'industrie meusienne est notamment passée sous le seuil symbolique des 10 000 emplois. La mécanique et la métallurgie, dont la force réside dans leur réactivité, restent très présentes. Néanmoins, leurs effectifs décroissent, tout comme ceux du textile, qui résiste de plus en plus difficilement. Au final, seuls trois secteurs d'activité parviennent à maintenir ou faire progresser leurs effectifs salariés : l'industrie agro-alimentaire, la finance-assurance et l'action sociale (figure 1).

De fait, la crise a propulsé le nombre de demandeurs d'emploi à un niveau très élevé. Au 31 octobre 2014, le département compte 14 200 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, contre 9 900 en janvier 2004 (soit une hausse de 44 %). Le chômage touche particulièrement les jeunes de moins de 25 ans et les seniors de plus de 50 ans. Plus encore que leurs cadets, ces derniers sont par ailleurs fortement exposés au chômage de longue durée.

## Baisse de la population

La dégradation du marché de l'emploi a des effets directs sur la population. Le rebond démographique observé au cours des années 2000 est aujourd'hui inversé. Entre 2009 et 2014, la Meuse a en effet perdu 2 300 habitants (soit -1,2 %).

L'excédent naturel s'érode, en raison d'une baisse continue du nombre de naissances. En effet, malgré une fécondité élevée, les Meusiennes de 20 à 40 ans, en âge de procréer, sont de moins en moins nombreuses. Pour l'année 2014, le nombre de naissances pourrait même être inférieur à celui des décès. Le déficit migratoire s'aggrave, en lien avec la crise économique et les restructurations des armées, qui ont accentué le nombre de partants.

## Réduction des effectifs scolaires

La baisse de la natalité se répercute sur les effectifs scolaires. Depuis dix ans, la Meuse compte en moyenne 400 élèves de moins chaque année dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés. Le phénomène devrait se poursuivre car les années 2012 et 2013, dont les jeunes enfants entreront à l'école à partir de la rentrée 2015, correspondent à des années particulièrement creuses au niveau du nombre de naissances.

Une conséquence logique est la diminution du nombre de classes. Dans le 1<sup>er</sup> degré, 142

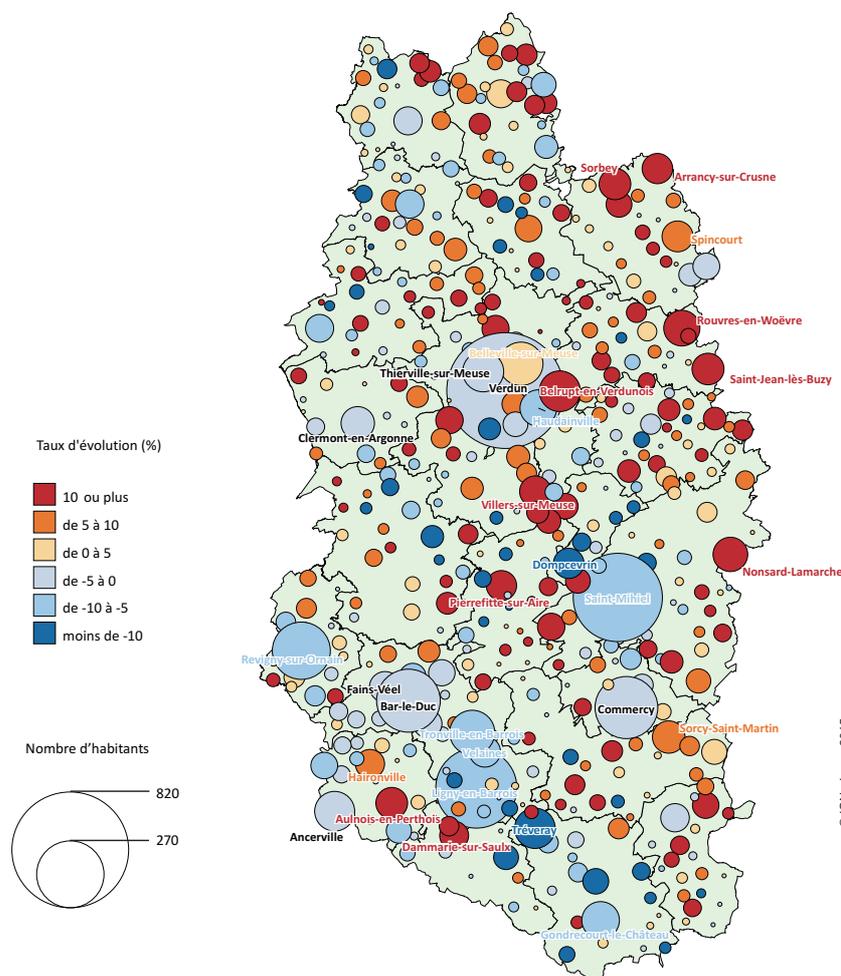
classes ont été supprimées entre 2004 et 2014. Toutefois, cela n'a pas donné lieu à une augmentation du nombre moyen d'élèves par classe ni de baisse de la qualité de l'enseignement. Dans son ensemble, le système éducatif meusien a rejoint les niveaux de performance académique ou national.

## Vieillesse amorcée et inéluctable

Moins de naissances et moins d'installations de jeunes couples avec enfants ont également des effets sur la pyramide des âges, notamment en termes de structure.

## 2 Désaffection marquée pour les centres urbains - Attrait pour le périurbain

Évolution de la population communale entre 2007 et 2012



## Le Pacte Territoire Santé : garant de qualité et accès aux soins

À l'aube du vieillissement annoncé de la population et d'une demande inévitablement en hausse, la santé relève d'un enjeu particulier, d'autant que la Meuse est identifiée comme déficitaire en offre de soins.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le département compte 176 médecins généralistes libéraux en activité, soit 91,3 praticiens pour 100 000 habitants (contre 101,9 en Lorraine). Plus de la moitié d'entre eux ont 55 ans et plus, ce qui laisse présager des départs massifs en retraite d'ici 2025.

Par ailleurs, 86 médecins spécialistes libéraux seulement exercent dans la Meuse, soit 44,4 pour 100 000 habitants (contre 75,6 en Lorraine). De plus, cette offre médicale a tendance à se concentrer dans ou à proximité de Bar-le-Duc et de Verdun.

Les communautés de communes du Val Dunois, du Pays de Stenay et de la Haute-Saulx sont particulièrement concernées. En effet, la densité de médecins généralistes y est faible, les maisons et pôles de santé pluri-professionnels (\*) absents et les services d'urgence éloignés.

Le Pacte Territoire Santé adopté en 2012, qui se veut le garant de qualité et d'égal accès aux soins pour tous, apporte pour l'ensemble du département une réponse pour lutter contre ce risque de désertification médicale des espaces ruraux.

(\*) validés par l'Agence régionale de santé (ARS)

Début 2014, la Meuse compte 37 500 personnes âgées de 65 ans ou plus, contre 34 500 en 2004. En dix ans, leur part est passée de 17,8 % à 19,6 % de la population, signe que le vieillissement de la population meusienne est amorcé. Les retraités pourraient être 47 000 en 2025 et 54 000 en 2035.

Dirigeants et décideurs doivent raisonnablement anticiper ce vieillissement inéluctable pour mieux l'accompagner. Il nécessite en effet de répondre à des besoins en termes d'équipements et structures d'accueil pour les aînés (notamment les personnes âgées dépendantes), mais ouvre aussi des opportunités d'emplois dans les métiers de la «silver économie».

Le vieillissement touchera également la population active. Plus d'un tiers des Meusiens en activité en 2009 quitteront le marché du travail d'ici 2020, ce qui représente plus de 21 500 cessations d'activité. Cela nécessite là aussi d'anticiper le mouvement, via la formation des jeunes par exemple.

### Clivages est/ouest et urbain/périurbain

L'évolution démographique récente caractérisée par une baisse de la population n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du département. Entre 2007 et 2012, la population continue d'augmenter dans les intercommunalités (EPCI) de la façade est, portées par la dynamique du Sillon mosellan et des pays frontaliers. Inversement, la population baisse dans les EPCI situés dans le sud-ouest, excentrés et en marge des zones de croissance, mais aussi dans la communauté d'agglomération (CA) du Grand Verdun et la communauté de communes (CC) du Pays de Commercy.

Cette situation va de pair avec une désaffection marquée pour les centres urbains les plus peuplés, quand le périurbain demeure attractif (figure 2). Entre 2007 et 2012, Bar-le-Duc et Verdun continuent ainsi de perdre des habitants, tout comme Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel, Tronville-en-Barrois, etc.

Le niveau de revenu et en corollaire celui de la pauvreté-précarité renforcent ce clivage urbain/périurbain, au détriment de l'urbain. Ainsi, huit des neuf EPCI où le revenu fiscal médian des ménages est le plus élevé sont des EPCI périurbains autour de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun.

Mais, alors que 19 % des Meusiens de moins de 65 ans vivent sous le seuil de bas revenus, cette part s'élève à 25 % dans la CA du Grand Verdun, la CC du Pays de Commercy, la CC du Pays de Stenay et la commune de Boulogny. Les seules

communes de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun en regroupent 33 %, alors même qu'elles ne représentent que 20 % de la population du département.

### Équipements : 36 communes pôles de services

Les communes urbaines, si elles sont en difficulté démographique, conservent néanmoins un rôle primordial en matière de structuration et d'animation du territoire. Les agglomérations de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun regroupent ainsi 45 % des emplois du département.

Le rôle des communes urbaines est également essentiel en matière d'équipements. 36 communes maillent ainsi le département. Les plus petites, souvent centres de communautés de communes ou chefs-lieux de canton, offrent des équipements de proximité, au plus proche du quotidien des habitants. Six autres, à savoir Commercy, Étain, Ligny-en-Barrois, Saint-Mihiel, Stenay et Vaucouleurs, disposent en plus de services intermédiaires. Enfin, Bar-le-Duc et Verdun ont le statut de pôles de services supérieurs.

Pour toutes ces communes, la présence d'équipements est aussi un gage d'attractivité, qui précède et accompagne la vocation résidentielle de certains espaces périurbains, permet à d'autres de continuer à séduire les jeunes ménages, de lutter contre le départ de la population ou de compenser la faible mobilité des actifs.

### Intercommunalité : cadre pour un aménagement rationalisé

Au-delà de l'exemple des équipements, l'extrême émiettement des communes meusiennes fait naître le besoin d'une organisation et d'une gestion rationalisées du territoire.

C'est ici que se place l'action des 24 EPCI à fiscalité propre dans lesquels vit aujourd'hui la quasi-totalité de la population meusienne (Boulogny fait partie d'un EPCI en Meurthe-et-Moselle). Avec les 105 syndicats intercommunaux et mixtes, ils exercent des compétences dans de nombreux domaines : aménagement de l'espace, développement économique, assainissement et distribution en eau potable, gestion des déchets ménagers, scolaire, développement et aménagement d'équipements sportifs ou culturels, etc. Le renforcement des solidarités territoriales, contenu dans le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et la création des Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), induisent la poursuite du mouvement de regroupement des communes pour disposer au 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'intercommunalités

dont la taille correspondra aux réalités vécues et qui auront les moyens nécessaires pour offrir aux populations le niveau de services auquel elles aspirent. Ce changement d'échelle et le renforcement du processus d'intégration territorial feront demain des intercommunalités, des structures de proximité incontournables dans l'aménagement et la conduite de l'action publique locale.

### Inégalités en hausse et risque de ségrégation spatiale

La concentration géographique des populations défavorisées dans un nombre restreint d'EPCI et de communes, en lien avec la localisation des logements sociaux, se double d'un creusement des inégalités. Entre 2006 et 2011, les revenus des 10 % des ménages les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile) n'ont progressé que de 9 %, alors que ceux des 10 % les plus riches (9<sup>e</sup> décile) ont augmenté de 15 %, signe que les inégalités de revenus se creusent, au détriment des ménages les plus modestes.

S'il est prématuré de tirer des conclusions sur une période de temps aussi courte, il convient de s'interroger sur la persistance de ces phénomènes qui tendent vers une ségrégation spatiale des ménages meusiens, et vers un avenir où «les riches vivraient avec les riches et les pauvres avec les pauvres».

#### Enjeux et interactions favorables

##### Emploi :

- développer de nouvelles activités (industrielles et autres)
- soutenir les activités traditionnelles
- maintenir des liaisons performantes vers les pôles d'emploi extérieurs (source de revenus)

##### Population :

- fixer les habitants et en attirer de nouveaux
- accompagner le vieillissement (santé, opportunités d'emplois)
- adapter la formation aux cessations d'emploi et reprises d'entreprises à venir

##### Pauvreté-précarité :

- réduire les inégalités (revenus, logements, niveaux scolaires)
- continuer à financer la couverture sociale (RSA, AAH, CMU-C...)
- éviter la marginalisation (populations et territoires)

##### Cadre de vie :

- maintenir l'offre d'équipements et services (gage d'attractivité résidentielle et touristique)
- préserver l'environnement (équilibre entre production et usage récréatif)
- assurer une certaine animation (commerces, associations)